

Procès-verbal de la réunion du Comité de Sécurité publique de l'arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève tenue le mercredi 10 juin 2015, à 9 h, à la salle de conférence des travaux publics et ingénierie du 350A montée de l'Église à L'Île-Bizard.

Étaient présents :

Messieurs Jean-Dominic Lévesque-René, Président
Frédéric Beaudry, Régisseur

Mesdames Lise Laliberté, secrétaire du comité
Caroline Robert, représentant pour L'Île-Bizard
Yvette Binette, représentante pour Sainte-Geneviève
Emilie Pilikian, représentante pour L'Île-Bizard
Marie-France Ouellet, représentante pour L'Île-Bizard

Absents : Marcel Bélanger, Contremaître
Louis Fradette, Contremaître
Francis Malenfant, PDQ 3
Stéphane Robitaille, SIM
Mardoché Mertilus, AJOI
Maurice Rouillard, représentant pour L'Île-Bizard
Jean-Pierre Tanguay, représentant pour Sainte-Geneviève
Catherine Gingras, représentante pour L'Île-Bizard

Début de la réunion : 9 h 25

1) Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 10 juin 2015 :

Ajouter à l'item 14) varia :

- Fers-de-Lys / Chevremont
- Rue Aumais – Sainte-Geneviève

Il est proposé par Caroline Robert et appuyé par Marie-France Ouellet d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 10 juin 2015.

2) Adoption du procès verbal de la réunion du 6 mai 2015 :

Il est proposé par Yvette Binette et appuyé par Frédéric Beaudry d'adopter le procès verbal de la réunion du 6 mai 2015.

3) Tableau des suivis :

Monsieur Lévesque-René explique le nouveau tableau des suivis. Chaque sujet discuté lors d'une réunion du comité de sécurité publique sera inscrit sur ce tableau afin d'en assurer un suivi. Cet outil nous aidera à bien suivre les démarches afin de ne pas rien oublier.

En rapport à l'item 3) du tableau, monsieur Beaudry informe qu'il a reçu un devis technique concernant le modèle de panneau que nous avons besoin.

4) Rapport d'étude de circulation rue Chaumette :

Il y a possiblement un problème de vitesse sur cette rue. Monsieur Lévesque-René ira voir sur le terrain, prendra des photos et discutera avec les citoyens. Il nous reviendra lors de la prochaine réunion pour une décision en rapport à l'installation d'une mesure de modération de la circulation.

5) Rapport d'étude de circulation rue Bellevue :

Le rapport de l'étude de circulation démontre un problème de vitesse sur cette rue. Monsieur Lévesque-René ira voir sur le terrain afin de trouver l'endroit où installer les mesures de modération de la circulation.

Il est proposé par Caroline Robert et appuyé par Emilie Pilikian d'installer une mesure de modération de la circulation sur la rue Bellevue à L'Île-Bizard.

6) Arrêt problématique sur Léon-Brisebois au coin de la rue Poudrette :

Monsieur Lévesque-René ira faire une étude de terrain et nous reviendra à ce sujet lors de la prochaine réunion du comité.

7) Demande d'installation d'un 3^e dos d'âne sur la rue Bellevue soit à l'arrêt de la rue Bihoreau ou vis-à-vis le croissant Bellevue :

Monsieur Lévesque-René ira faire une étude sur le terrain et nous reviendra à ce sujet lors de la prochaine réunion du comité.

8) Plainte de vitesse sur la rue Aumais :

Une étude de circulation sera faite sur la rue Aumais. Rajouter cette étude au tableau des suivis.

9) Plainte de vitesse sur la rue André-Jobin, principalement dans la courbe :

Monsieur Lévesque-René ira faire une étude de terrain (et de vitesse) avec le conseiller du district, monsieur Christian Larocque, et nous reviendra à ce sujet lors de la prochaine réunion du comité.

10) Plainte de vitesse sur la rue Pierre-Forcier :

Une étude de circulation sera faite sur cette rue. Monsieur Lévesque-René ira faire une visite sur le terrain. Ajouter cette étude au tableau des suivis.

11) Problème de stationnement rue Pierre-Boileau :

Monsieur Beaudry fait part de la problématique dans ce secteur. Les citoyens du secteur doivent se stationner sur un côté de la rue et à partir d'une heure précise, doivent changer leur véhicule de côté de rue (stationnement alternatif). Un citoyen s'est plaint qu'une résidente se stationne en tout temps, au même endroit. Le citoyen demande à ce que le règlement soit respecté. Monsieur Lévesque-René ira faire une étude de terrain et nous reviendra à ce sujet lors de la prochaine réunion du comité. Une recherche documentaire sera faite pour la prochaine réunion.

12) Éclairage stationnement place Closse et flânerie :

Monsieur Christian Larocque, conseiller de ce district, a fait une demande à monsieur Lévesque-René. Il y a un manque d'éclairage dans ce secteur et des jeunes en profitent pour flâner. Monsieur Beaudry mentionne que présentement, le département d'ingénierie est à étudier l'installation de lampadaires permanents. Ce dossier sera transféré à la Commission de l'administration et des priorités (CAP).

13) Mesure de modération de la circulation :

Monsieur Lévesque-René explique le document remis aux membres présents en rapport aux mesures d'atténuation. Il est présentement à faire des recherches en rapport à des items inscrits dans ce document. Il travaillera de concert avec monsieur Beaudry et ils nous reviendront avec des photos et plus de détails lors de la prochaine réunion du comité.

14) Varia :

Fers-de-Lys / Chevremont : monsieur Lévesque-René a fait une enquête suite à des plaintes et il est également allé constater sur place. Les automobilistes roulent très vite principalement à cause de la pente. Il propose de faire l'installation de dos d'âne sur cette rue soit vers la fin du virage et l'autre en bas de la pente.

Il est proposé par Marie-France Ouellet et appuyé par Yvette Binette d'installer des mesures de modération de la circulation sur la rue Fers-de-Lys.

Parc rue Aumais : monsieur Beaudry informe que l'arrondissement a mis un cadenas sur la porte de la clôture. Une demande a été faite par des citoyens d'enlever le cadenas. Le citoyen demeurant juste à côté du parc s'est présenté à la dernière assemblée du conseil d'arrondissement du 1^{er} juin 2015 afin de demander à ce qu'un cadenas soit remis. Les membres du conseil d'arrondissement ont demandé à ce qu'on remette un cadenas à cet endroit. Les membres du conseil d'arrondissement travaillent présentement à trouver une solution pour cette problématique.

Boulevard Chevremont (section ouest, à partir de la montée de l'Église) : il est proposé de faire une demande d'approbation au conseil d'arrondissement lors de la prochaine Commission de l'administration et des priorités (CAP) pour l'achat de bacs à fleurs à être installés dans le centre de ce boulevard afin d'aider à ralentir la circulation.

Pierre-Marc-Masson : monsieur Beaudry fait part d'une demande de la citoyenne du 823 Pierre-Marc-Masson en rapport à l'installation de panneaux incitatifs ou dos d'âne pour réduire la vitesse. Une étude de circulation sera faite à cette hauteur de la rue. Ajouter cette étude au tableau des suivis.

Piste cyclable : une personne se promenant en quadriporteur sur la piste cyclable entre la montée de l'Église et le boulevard Chevremont déplore le fait qu'il n'est pas autorisé de circuler avec un quadriporteur sur une piste cyclable. Monsieur Lévesque-René se renseignera à ce sujet et nous reviendra lors de la prochaine réunion du comité. À ajouter au tableau des suivis.

Sensibilisation : sur la propreté, le civisme et le ramassage des excréments de chiens. Le programme devra être simple, avec des phrases et des messages clés, qui auront pour but d'aller chercher les gens. Une publicité par affiche, pamphlet, etc. est suggérée. Monsieur Lévesque-René demande aux membres présents de préparer chacun une liste d'idées pour sensibiliser la population et nous ferons ensuite un échange d'idées lors de la prochaine réunion du comité.

15) Prochaine réunion du comité :

La prochaine réunion aura lieu le **mercredi 15 juillet 2015, à 9 h**, à la salle du conseil d'arrondissement de Sainte-Genève.

14) Levée de l'assemblée :

Il est proposé par Frédéric Beaudry et appuyé par Caroline Robert de lever l'assemblée à 11 h 30.



Jean-Dominic Lévesque-René
Président



Frédéric Beaudry
Régisseur